



**Assurons
un monde
plus ouvert**

Communiqué de presse

Paris, le 18 novembre 2021

Désignation d'un expert indépendant

Le cabinet Ledouble a été désigné en qualité d'expert indépendant appelé à se prononcer sur les conditions financières du projet d'offre publique simplifiée, suivi d'un retrait obligatoire qui serait déposé par La Banque Postale sur les actions CNP Assurances.

Le Conseil d'administration réuni ce jour a décidé, sur proposition du comité ad hoc constitué le 28 octobre 2021, dans le cadre de l'opération projetée par La Banque Postale et le groupe BPCE, de désigner en qualité d'expert indépendant, le cabinet Ledouble, sis 8 rue Halévy, 75009 PARIS, représenté par Madame Agnès Piniot et Monsieur Sébastien Sancho.

L'expert indépendant aura pour mission, en application des articles 261-1, I, 1° et 4° du règlement général de l'AMF, d'établir un rapport sur les conditions financières du projet d'offre publique d'achat simplifiée, suivi d'un retrait obligatoire si les conditions de mise en œuvre sont réunies, qui serait déposé par La Banque Postale à la suite de l'acquisition de la participation du Groupe BPCE dans CNP Assurances.

Le Conseil d'administration se réunira le moment venu, connaissance prise du rapport de l'expert indépendant, pour émettre un avis motivé sur le projet d'offre publique qui serait déposé, conformément à l'article 231-19, 4° du règlement général de l'AMF.

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2^e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins des clients de chaque pays. Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. Le Groupe affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

Investisseurs et analystes

Céline Byl 01 42 18 77 95
Typhaine Lissot 01 42 18 83 66

infofi@cnp.fr

